



CESER – Assemblée plénière du 01/10/2026

Avis sur la DGF 2027 aux EPLE

Déclaration du groupe CGT

L'avis du CESER sur la DGF 2027 est présenté au lendemain de nouvelles annonces choc du gouvernement sur le Projet de Loi de Finances. Celui-ci prétend imposer 54 Mds d'euros d'économies supplémentaires au peuple, dont une nouvelle purge de 5,4 Mds pour les collectivités. La CGT réaffirme son opposition totale à cette politique, dont le contexte économique n'est pas la cause mais le prétexte.

En 15 ans, 40 Mds d'euros d'aides supplémentaires par an ont été accordés aux entreprises, notamment via le CICE transformé en exonérations de cotisations. Toutes les études montrent que ces cadeaux fiscaux ont un effet quasi nul sur l'emploi, alors qu'ils s'inscrivent dans plus de 200 Mds d'euros d'aides publiques annuelles. Dans le même temps, le budget militaire a progressé de 30 Mds par an. Aujourd'hui, nous payons la gabegie de milliards versés à de riches industriels et financiers qui tiennent les gouvernements à leur botte et qui entendent bien continuer de nous piller.

La région en offre l'illustration : la dotation baisse en réalité depuis des années, dès lors que l'on tient compte de l'inflation des coûts supportés par les établissements. Émanant de l'État ou de la Région, ces politiques dégradent les conditions d'éducation, comme le traduit la chute au classement PISA : manque de personnel, classes surchargées, locaux délabrés et sans chauffage. Les mouvements lycéens depuis le début de la semaine et la forte mobilisation des fonctionnaires lors de la grève de mardi sont une expression du ras-le-bol.

En région, l'avis rappelle que, sur 245 établissements, 19 sont en situation critique et 122 « à surveiller ». Plus de la moitié fonctionnent sous la norme de sécurité financière. Face à l'inflation et au désengagement de l'État, comme le sabrage du Pass Culture, la Région doit refuser que l'autonomie devienne le paravent d'une gestion de la pénurie.

La démographie ne doit pas servir de prétexte à de nouvelles coupes. La Région doit anticiper les évolutions, mais elle ne peut s'en prévaloir pour justifier d'avance une baisse des moyens. Aujourd'hui, les élèves sont là, les établissements fonctionnent sous tension et les besoins demeurent importants. Les effectifs restent stables jusqu'en 2029 : la baisse annoncée n'interviendrait qu'ensuite et de manière très inégale selon les territoires : elle doit être l'occasion d'améliorer le service public, ses conditions d'apprentissage, d'accueil et de travail, de réduire les effectifs par classe et de préserver les établissements de proximité, et non de baisser par anticipation les dotations.

Enfin, la situation de l'enseignement agricole et du lycée maritime reste alarmante, avec un déficit net de 1,33 million d'euros. Fragiliser leurs réserves menace directement les contractuels sur budget propre et l'emploi rural.

Ces remarques faites, la CGT votera favorablement l'avis.